

**RAPPORT ANNUEL
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
2019-2020**

Le 27 octobre 2020

Commission des
affaires étudiantes



UNIVERSITÉ
LAVAL

Conformément à l'article 118 des *statuts de l'Université Laval*, la Commission des affaires étudiantes dépose son rapport annuel ainsi que l'état de l'avancement de ses travaux [normalement] au Conseil universitaire du mois de septembre.

1. Fonctions et composition de la Commission

La Commission des affaires étudiantes a pour fonction de considérer, à la demande du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, de la rectrice ou du recteur ou d'une association étudiante, toute question intéressant l'ensemble des étudiantes et étudiants (article 125 des *statuts de l'Université Laval*).

Sont membres avec droit de vote, outre le président : sept enseignantes ou enseignants (six professeures ou professeurs et un ou une chargée de cours) ainsi que sept étudiantes et étudiants (quatre du premier cycle et trois des cycles supérieurs). Sont aussi membres d'office, sans droit de vote : la rectrice ou le recteur, le ou la vice-rectrice aux études et aux activités internationales, le ou la directrice de la Direction des services aux étudiants ainsi que le ou la secrétaire de la Commission.

Pour tenir une réunion de la Commission des affaires étudiantes, il est nécessaire d'avoir un double quorum : le quorum étudiant (trois membres) et le quorum enseignant (trois membres). (*La liste des membres pour l'année 2019-2020 se trouve en [annexe](#).*)

La Commission siège officiellement toutes les deux semaines durant les sessions d'automne et d'hiver. Outre ces réunions statutaires, elle travaille régulièrement en comités *ad hoc* pour répondre efficacement aux différents mandats qui lui sont confiés. De plus, tout au long de l'année, elle organise de nombreuses rencontres avec les facultés, les associations étudiantes facultaires et les divers services de l'Université Laval.

2. Mandats de la Commission

La Commission a terminé à l'automne 2019 le mandat sur lequel elle travaillait depuis 2017 sous la présidence de M. Éric Philippe. Le mandat portait sur le thème de l'expérience étudiante considéré sous tous ses aspects : son importance dans le cadre du programme universitaire et du développement de la personne, ses limites, les avenues à envisager et les stratégies à déployer pour l'enrichir et pour que l'Université Laval demeure chef de file dans le domaine.

Ce mandat s'est conclu par le dépôt de l'Avis « Vers une nouvelle vision de l'expérience étudiante à l'Université Laval » au Conseil universitaire du 3 décembre 2019.

Un nouveau président (Victor Thibaudeau) est entré en fonction le 1^{er} janvier 2020. On a alors confié à la Commission le mandat de réfléchir à des enjeux qui émergent de la communauté universitaire, tout spécialement étudiante, et qui pourraient être l'objet de réflexions plus approfondies au cours des prochaines années. La Commission était ainsi appelée à esquisser elle-même quelques possibles mandats qui devraient être soumis et discutés au Conseil universitaire avant de devenir effectif. On visait initialement le Conseil de mai 2020, de manière à ce que la Commission puisse aborder un mandat spécifique dès le début d'octobre 2020.

Ce travail a cependant été interrompu à la fin mai, quand la rectrice a confié à la Commission un mandat spécial et prioritaire touchant la qualité de l'expérience étudiante dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

La direction de l'Université Laval exprimait par ailleurs en janvier 2020 le souhait que la Commission travaille le plus possible en concertation avec le milieu, puisque plusieurs instances à l'Université se penchent sur des dossiers similaires et présentent parfois, chacune de leur côté, des avis, mémoires et recommandations très semblables.

On souhaitait enfin que la Commission exerce une sorte d'accompagnement auprès des facultés et services après le dépôt de ses avis, pour les aider à donner suite à ses recommandations.

3. Travaux de la Commission

La Commission s'est réunie une fois, le 7 novembre 2019, pour réviser le texte de l'Avis qui avait été préparé au cours des mois précédents.

Elle a repris ses travaux en janvier 2020 sous une nouvelle présidence. Elle s'est réunie le 30 janvier et les 13 et 27 février 2020. Les réunions subséquentes prévues au calendrier ont cependant été annulées au moment du confinement lié à la pandémie de covid-19. La Commission a repris ses travaux à la fin mai, se réunissant les 25 et 27 mai et les 1^{er}, 8 et 25 juin 2020.

Le mandat spécial qui lui a été confié à la fin mai a été accompli en collaboration étroite avec les VREAE et la Direction des services aux étudiants, et en concertation avec la Table des responsables facultaires des études.

Entre janvier et juin 2020, le président, accompagné du secrétaire de la Commission, a aussi rencontré les personnes ou groupes suivants :

- Le Comité exécutif de l'AELIÉS, les 20 janvier et 12 juin 2020 ;
- Le Comité exécutif de la CADEUL, les 23 janvier et 9 juin 2020 ;
- La vice-rectrice adjointe au VREAE (Mme Caroline Senécal), les 24 janvier, 2 mars, 16 et 18 juin 2020 ;
- Le Bureau du registraire (Mmes Christine Tremblay, Sylvie Richard et Chantale Gaudreau), le 3 février 2020 ;
- La Directrice des services aux étudiants (Mme Geneviève Champoux), le 11 février 2020 ;
- L'exécutif de l'Association pour la diversité sexuelle et de genre de l'Université Laval (ADSGUL), le 17 février 2020 ;
- La conseillère principale en matière de réconciliation et d'éducation autochtone (Mme Michèle Audette), 18 février 2020 ;
- La Directrice du Centre d'aide aux étudiants (Mme Louise Careau), les 19 et 26 février 2020 ;
- Le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes (M. Robert Beauregard), le 25 février 2020 ;
- Le président et la vice-présidente de l'AELIÉS (M. Nicolas Pouliot et Mme Charlotte Barry), le 27

février 2020 ;

- Un agent de recherche et de planification au Vice-rectorat à l'administration (M. Louis Frénette-Nolin), le 2 mars 2020 ;
- Une association d'étudiants internationaux formée autour de la question du PEQ, le 3 mars 2020 ;
- Le Directeur adjoint du Service des activités sportives (M. Frédéric Poirier), le 17 mars 2020 (au téléphone) ;
- Le professeur Michel Dorais (sur les enjeux touchant la communauté LGBTQ+), le 23 mars 2020 (en ligne) ;
- Le directeur du service des résidences Université Laval (M. Mathieu Gagnon), le 4 juin 2020 (en ligne) ;
- Le Conseil universitaire, le 9 juin 2020 (en ligne) ;
- La doyenne et le vice-doyen de la FESP (Mme Josée Bastien et M. Denis Simard), le 12 juin 2020 (en ligne) ;
- Le Directeur et les directeurs adjoints du Service de soutien à l'enseignement (M. Nicolas Gagnon, M. Éric Martel et M. Steve Vachon), le 12 juin 2020 (en ligne) ;
- Les directeurs et directrices des services relevant du VREAE (le « G16 »), le 15 juin 2020 (en ligne) ;
- La Table des responsables facultaires des études, le 17 juin 2020 (en ligne).

À l'issue de ces réunions et rencontres, les membres de la Commission ont rédigé le document de réflexion « La qualité de l'expérience étudiante ; quelques lignes directrices en contexte de pandémie », qui a été soumis au Conseil universitaire du 24 août 2020. Ils ont travaillé par ailleurs à la rédaction d'un document intitulé « Projets de mandats pour la Commission des affaires étudiantes – 2020-2022 », qui sera présenté au Conseil universitaire de novembre 2020.

Le président tient à exprimer sa reconnaissance envers tous les membres de la Commission et aux secrétaires de la Commission, M. Étienne-François Chabot et M. Daniel Forget, de même qu'à Mme Martine Duquet, agente de bureau pour les trois commissions permanentes de l'Université.

Pour les membres de la Commission des affaires étudiantes,

Victor Thibaudeau
Président

Le 27 octobre 2020

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES 2019-2020

Éric Philippe, président par intérim jusqu'au 31 décembre 2019

Victor Thibaudeau, président à partir du 1^{er} janvier 2020

Membres étudiants

Ève-Marie Allard : baccalauréat en génie industriel, Faculté des sciences et de génie

Rose Beaupré-Ayotte : baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, Faculté des sciences de l'éducation

Karim Boudi : doctorat de 1^{er} cycle en pharmacie, Faculté de pharmacie

Nadine Morin : maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire, Faculté de médecine

Laurent-Francis Ngoumou : doctorat en service social, Faculté des sciences sociales

Marilou Pelletier-Belzile : baccalauréat en orientation, Faculté des sciences de l'éducation

Marika Robert : baccalauréat en service social, Faculté des sciences sociales

Membres enseignants

Arnaud Anciaux : professeur, Département d'information et de communication, Faculté des lettres et des sciences humaines

Maria Elena Lopez : chargée de cours, École de langues, Faculté des lettres et des sciences humaines

Laura Monetta : professeure, Département de réadaptation, Faculté de médecine

Antoine Pellerin : professeur, Faculté de droit

François-Mathieu Potvin : professeur, Département de génie mécanique, Faculté des sciences et de génie

Jean-Christophe Vuilleumard : professeur, Département des sciences des aliments, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

Membres d'office

Sophie D'Amour : Rectrice

Robert Beauregard : Vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Michel De Waele : Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Geneviève Champoux : Directrice de la Direction des services aux étudiants

Étienne-François Chabot : Secrétaire de la Commission, remplacé en mai et juin par Daniel Forget